

## Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Histoire — 23/09/2026 03:20 creat by Kalanso App

---

# La Révolution française : de la crise de l'Ancien Régime à la naissance de la nation

La Révolution française (1789-1799) est un événement fondateur de l'histoire moderne. Elle met fin à la monarchie absolue et à la société d'ordres en France, et ouvre une période de bouleversements politiques, sociaux et culturels qui transforment durablement l'Europe et le monde. Ce cours propose de comprendre ses origines, ses grandes étapes et son héritage.

## 1. Les causes de la Révolution

---

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le royaume de France connaît une crise profonde, à la fois sociale, économique et politique.

- **Une société d'ordres inégalitaire** : la population est divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Les deux premiers bénéficient de privilèges (exemption de nombreux impôts, droits seigneuriaux), tandis que le tiers état, qui représente environ 98 % de la population, supporte l'essentiel de la charge fiscale.
- **Des difficultés économiques** : mauvaises récoltes, hausse du prix du pain, chômage et crise financière de l'État, aggravée par les dépenses de la guerre d'indépendance américaine.
- **Un blocage politique** : Louis XVI, monarque absolu de droit divin, refuse de réformer en profondeur. Les parlements et les assemblées de notables s'opposent aux réformes fiscales.
- **L'influence des Lumières** : les philosophes (Montesquieu, Rousseau, Voltaire) critiquent l'absolutisme, les privilèges et l'intolérance religieuse. Leurs idées de souveraineté du peuple, de séparation des pouvoirs et d'égalité se diffusent dans la bourgeoisie et une partie de la noblesse libérale.

Face à la crise, Louis XVI convoque les États généraux pour mai 1789, une assemblée des trois ordres qui n'avait pas été réunie depuis 1614.

## 2. Les grandes étapes de la Révolution (1789-1799)

---

### a) La Révolution juridique et populaire (1789-1791)

Les États généraux se transforment en Assemblée nationale constituante le 17 juin 1789. Le 20 juin, les députés du tiers état prêtent le serment du Jeu de paume : ils jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal, marque le début de la Révolution populaire.

Dans la nuit du 4 août, l'Assemblée abolit les privilèges. Le 26 août, elle adopte la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui proclame que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». La Constitution de 1791 établit une monarchie constitutionnelle et une séparation des pouvoirs.

### b) La chute de la monarchie et la République (1792-1794)

La guerre contre l'Autriche et la Prusse (à partir de 1792) radicalise la Révolution. Le 10 août 1792, la monarchie est renversée. La République est proclamée le 21 septembre 1792. Louis XVI est jugé et exécuté le 21 janvier 1793.

Entre 1793 et 1794, la Convention dominée par les Montagnards instaure la Terreur pour faire face aux ennemis intérieurs et extérieurs. Robespierre et le Comité de salut public dirigent une politique de salut public, mais la Terreur divise les révolutionnaires. Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Robespierre est arrêté et exécuté.

### c) Le Directoire et l'ascension de Bonaparte (1795-1799)

Après la Terreur, le Directoire (1795-1799) gouverne avec difficulté, entre complots royalistes et jacobins. Le général Napoléon Bonaparte, auréolé de ses victoires militaires, renverse le Directoire par le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) et instaure le Consulat, mettant fin à la Révolution.

## 3. Les transformations politiques et sociales

---

La Révolution bouleverse en profondeur la société française :

- **Abolition de la monarchie absolue et de la société d'ordres** : les privilèges sont supprimés, tous les citoyens sont égaux devant la loi.
- **Souveraineté nationale** : le pouvoir émane de la nation, non du roi. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen devient un texte de référence.
- **Réorganisation administrative** : création des départements, des communes, uniformisation du droit.
- **Réforme religieuse** : nationalisation des biens du clergé, Constitution civile du clergé (1790), puis séparation de l'Église et de l'État sous la Terreur.

- **Émergence de la citoyenneté** : bien que les femmes et les esclaves soient exclus de la citoyenneté active, la Révolution pose les bases de l'égalité civile et de la participation politique.

## 4. Portée et héritage

---

La Révolution française a un retentissement mondial. Elle inspire les mouvements libéraux et nationaux en Europe et en Amérique latine. Ses principes (liberté, égalité, fraternité) et ses institutions (Code civil, État centralisé) marquent durablement la France et l'Europe.

Elle laisse cependant des questions non résolues : la place des femmes, l'abolition de l'esclavage (décrétée en 1794, rétablie par Napoléon en 1802), la stabilité politique. Elle montre aussi la difficulté à concilier liberté et ordre, révolution et démocratie.

## Conclusion

---

La Révolution française est un laboratoire politique et social. En une décennie, elle fait passer la France de la monarchie absolue à la République, de la société d'ordres à la nation de citoyens. Elle est à la fois une rupture radicale et un héritage vivant, dont les idéaux continuent de nourrir les débats contemporains sur la démocratie, l'égalité et les droits humains.